

QUE DEVIENT LA POUBELLE DU COIN DE LA RUE ?

Par Kim Dal Zilio



Comment gérer les déchets dans l'espace public ? Le bon sens dirait, c'est simple : les mettre dans la poubelle la plus proche. Pourtant, les rues sont rarement propres. Faut-il uniquement en blâmer les individus ? Et si les corbeilles sont toujours pleines ? Et si elles disparaissent ? Le bon sens est parfois un peu trop simple.

La propreté est un enjeu de politique publique majeur, notamment au niveau des communes. Elle influe sur de nombreux indicateurs qui font de la ville un endroit perçu tantôt comme accueillant, tantôt comme désagréable, voire hostile : sentiment de sécurité, cadre de vie, interactions sociales... Le cadre de vie et l'environnement sont aussi d'importants déterminants de santé¹. Autour de cette question gravitent une multitude d'acteurs : citoyens, pouvoirs publics, intercommunales, collectivités, usagers de passage, agents de nettoyage... En matière de propreté, plusieurs visions et rapports à l'espace public cohabitent, dans le chef des pouvoirs publics et parmi les citoyens. Cet article se propose de faire un tour d'horizon d'un enjeu collectif incontournable.

LA PROPRETÉ PUBLIQUE

Les principaux défis qui se posent en matière de propreté publique sont liés aux dépôts clandestins et aux abandons de déchets sauvages². Le dépôt clandes-

tin, c'est l'abandon dans l'environnement d'objets plutôt conséquents qui nécessitent d'être collectés et recyclés via les recyparcs et collectes d'encombrants, par exemple un matelas ou un meuble. Le dépôt sauvage quant à lui concerne des déchets de plus petite taille qui sont abandonnés dans l'espace public : emballages, chewing-gums, papiers... Entrent dans cette catégorie les mégots de cigarettes, qui sont régulièrement jetés à même la chaussée, voire dans les égouts. Est considéré également comme dépôt sauvage tout ce qui sera laissé à côté d'une poubelle publique, généralement car il n'y a plus de place.

Parmi les mesures mises en place pour garantir la propreté et éviter les phénomènes précités, les corbeilles publiques sont sans doute l'incarnation matérielle la plus visible des politiques de la ville. À ces dernières viennent s'ajouter cendriers fixes ou mobiles, bulles à verre, recyparc ou autres collectes mobiles en fonction de la commune et des besoins identifiés, et dont les modalités peuvent différer fortement d'un lieu à l'autre. L'usage des poubelles publiques est strictement

réglementé, par décret ou règlement de police selon qu'elles soient régionales ou communales³. Ces textes régissent également les sanctions appliquées en cas d'infraction. Ces corbeilles sont destinées à recevoir les seuls déchets générés au sein de l'espace public lui-même (emballages, restes de nourriture, mouchoirs...). Défendu donc, d'y jeter des déchets dits « ménagers », à savoir ceux qui sont produits au sein du foyer et qui doivent en principe être soumis à un tri rigoureux.

D'ENCOMBRANTES POUBELLES

La question des poubelles publiques illustre assez bien la complexité et les tensions que cristallise la propreté de nos espaces publics. Une stratégie, en particulier, interroge : le retrait pur et simple de certaines corbeilles. À Bruxelles Ville, ce sont 500 poubelles qui ont ainsi été enlevées de la voie publique⁴. En Wallonie, plusieurs communes ont sauté le pas de la restriction également : Braine-l'Alleud, Charleroi, Arlon, Verviers, Dinant, pour n'en citer que quelques-unes.

À l'origine de cette tendance, une hypothèse qui paraît *a priori* contre-intuitive : leur disparition améliorerait la propreté de l'espace public. D'abord, elles ne seraient pas employées à bon escient : plus que les déchets produits dans l'espace public, on y trouverait en vrac déchets ménagers, petits encombrants tels que rasoirs, objets abîmés, etc. mais aussi langes ou déchets alimentaires considérés comme malodorants... Le second argument pourrait se résumer par « le propre appelle le propre ». La présence de ces poubelles inciterait aux dépôts sauvages dès lors qu'elles sont trop remplies. Or un premier dépôt aura tendance à en entraîner d'autres, à l'image de ce que l'on peut parfois constater également au niveau des bulles à verre... Les retirer entraînerait une diminution de ces dépôts⁵.

Même en admettant que ce puisse être le cas localement, ici ou là – et l'on se

permet d'en douter – il y a matière à s'interroger et à remettre en cause ces pratiques : n'est-ce pas une déresponsabilisation des pouvoirs publics ? N'est-on pas en train de confondre des objectifs bien différents, celui de la propreté publique et celui de la gestion collective des déchets ? Y a-t-il eu une consultation démocratique des populations en amont de ces décisions ?

En Wallonie, c'est l'asbl *Be WaPP* qui accompagne les communes volontaires dans leur diagnostic de gestion de la propreté publique. L'association se défend de vouloir supprimer toutes les poubelles publiques et parlera plutôt d'« optimisation ». En fonction du diagnostic opéré, les propositions iront du retrait de certaines corbeilles au renforcement de certaines zones très fréquentées, en passant par le monitoring du remplissage via des poubelles connectées ou la modification du modèle de corbeille. Si certaines communes ont fait le choix de la diminution du nombre de poubelles publiques, toutes ne misent donc pas sur la même stratégie. Dans les faits, dans l'organisation des dispositifs de maintien de la propreté publique, il semblerait que différentes logiques prévalent et cohabitent, parfois au sein d'un même territoire.

ET LES USAGERS DANS TOUT CELA ?

Mais, si poubelles il y a, qu'est-ce qui pousse leurs potentiels usagers à les négliger ? Une étude, commanditée par *Be WaPP*⁶, offre quelques pistes de réflexion. Le premier facteur explicatif fait référence à la représentation de l'espace en mobilisant les concepts d'« intime » et d'« extime ». L'intime y est défini comme « *la sphère privée, là où les règles, les droits et devoirs sont clairs et impliquants* ». *A contrario*, l'extime se caractérise par « *le non-intime, le dehors de chez soi qui s'apparente à un lieu non impliquant où la gestion est déléguée à d'autres, et pour lesquelles les règles sont devenues floues* ». La transposition de ces concepts dans l'espace public se tra-

duit par un rapport différent à ce dernier. Lieu à part entière, extension de l'intime pour certains, il sera considéré comme un lieu de vie partagé, avec des règles implicites et explicites garantant le vivre-ensemble. Non-lieu, zone de transit du champ de l'extime pour d'autres, il sera envisagé comme un espace fonctionnel qui n'a de valeur qu'à travers l'usage qui peut en être fait et les droits qui en découlent.

Le second angle d'analyse se propose d'aborder le rapport à la règle en matière de gestion des déchets selon que l'individu y soit sensible ou, au contraire, réfractaire ou indifférent.

En croisant ces deux axes d'analyse se dessinent différents profils de contrevenants à la propreté publique. À noter qu'une même personne pourra adopter des attitudes différentes en fonction de la situation et du type de déchet.

Enfin, les auteurs soulignent que les comportements individuels sont dictés par des éléments qui puisent autant dans la psychologie ou la sociologie que dans les approches environnementales : pour les comprendre, il convient de prendre en compte de multiples facteurs. Si certains sont bel et bien propres à l'individu, d'autres s'imposent à lui et ont potentiellement un impact sur sa manière d'appréhender et d'intégrer la règle et l'espace.

VISION GLOBALE ET ACTIONS COLLECTIVES

Et pour cause. Pour ne citer que quelques facteurs et conditions matérielles qui s'imposent aux citoyens, notons : le fait d'habiter dans des quartiers plus ou moins privilégiés, la possibilité d'investir du temps dans les questions écologiques, les conditions socio-économiques plus précaires ou situations monoparentales qui fragilisent, un logement peu ou pas adapté pour trier et conserver des déchets plus encombrants, l'accès à un véhicule pour se rendre au recyparc... Il est évident que nous ne sommes pas

tous égaux devant la gestion des déchets. Certes, les montants réclamés peuvent paraître minimes pour une partie de la population, mais, mis bout à bout, ils sont un vrai obstacle pour certains ménages.

Pourtant, les habitants des quartiers populaires s'emparent eux aussi de ces questions, à l'image de ces jeunes des quartiers de Seine-Saint-Denis en France, dès 2016. Dans leur enquête, ils interrogeaient Denis Blot, sociologue, qui amène quelques éclairages bienvenus à propos de la propreté des quartiers⁷ : « Si on raisonne d'un point de vue global, nettoyer un espace est toujours en salir un autre. Le nettoyage consiste généralement à évacuer des saletés qui sont dans des zones très administrées, très entretenues, très ordonnées vers des zones moins habitées ou habitées par des gens qui n'ont pas le même pouvoir d'agir ». Ce dernier ajoutait par ailleurs que les zones où s'accumulent les déchets « sont souvent des zones un peu mixtes, c'est-à-dire celles situées entre les espaces privés et public de la rue. Ce genre de zones est bien plus présent dans les quartiers populaires que dans les quartiers chics ».

Cette dernière remarque met en exergue la tension entre responsabilité individuelle et collective. Pierre André, chercheur et enseignant à l'UCLouvain, in-

terviewé par le journal *La Libre* sur la question de la suppression des poubelles publiques⁸ rappelait très justement que l'on touche là à une question de justice sociale : « ... on peut penser que les poubelles publiques se rapprochent d'un bien public créé par la mutualisation des coûts. Les supprimer revient donc à privatiser une partie des coûts de ramassage en les faisant peser sur les particuliers ». Si les efforts consentis par les consommateurs pour réduire et gérer leurs déchets ne sont pas vains, il ajoute que « de nombreux maux environnementaux sont des problèmes d'action collective à l'échelle mondiale, dont les causes et les conséquences sont diffuses ».

Pour conclure, et pour faire lien entre les concepts d'« intime » et d'« extime » évoqués plus haut, et si la dimension manquante pour changer les représentations était avant tout collective ? Plutôt que renvoyer chacun à ses responsabilités avec ses propres déchets, n'est-ce pas en travaillant à rendre les places publiques et les quartiers plus accueillants, inclusifs et vivants avec et pour leurs habitants que s'opèrera un changement de perception ? Nous pourrions alors considérer ces lieux de passage comme des lieux de vie, avec tous les égards que nous réservons aux espaces qui nous rassemblent et que nous chérissons. □



1. Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés aux comportements individuels et collectifs, aux conditions de vie et aux environnements. Définition du site internet de l'INSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/>

2. Site internet de Be WaPP : [Un peu de vocabulaire... - Be WaPP](#)

3. À noter qu'il existe aussi des poubelles publiques dont la responsabilité incombe à la SNCB, à la STIB ou au TEC, à proximité des gares et arrêts de transports en commun.

4. Sarah Heinderyckx, « Pourquoi des centaines de poubelles publiques ont-elles récemment disparu à Bruxelles ? », dans *RTBF Actus*, le 17 août 2024, [Pourquoi des centaines de poubelles publiques ont-elles récemment disparu à Bruxelles ? - RTBF Actus](#).

5. Soulignons qu'il n'y a pas encore d'évaluation, on peut par exemple s'interroger sur l'effet de déplacement inter-communes. Voir notamment : Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyses « Évaluation de l'impact de la sensibilisation et des sanctions en matière de propreté (corbeilles, dépôts clandestins, cendriers) dans l'espace public » dans *Les évaluations de l'IBSA N°4*, décembre 2023, [Perspective - Les Évaluations de l'IBSA n°4](#).

6. Égérie Research, « Etude des facteurs sociologiques et comportementaux influençant la malpropreté publique », étude commanditée par Be WaPP, mars 2019, [EGERIE_Synthese_Etude-comportementale-FINAL.pdf](#).

7. Denis Blot : « [Personne ne peut dire que les pauvres sont plus sales que les riches](#) », propos recueillis par des lycéens de Saint-Denis (93), dans *Reporterre*, le 9 juillet 2016.

8. Pierre André : « L'écologie est avant tout une question politique », propos recueillis par Bosco d'Otreppe dans *La Libre*, 29 avril 2022, [Faut-il supprimer les poubelles publiques ? - La Libre](#).